



CAP EXCELLENCE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Marché de partenariat

**Portant sur la réalisation d'un nouveau bâtiment pour
le Pôle technique de CAP Excellence**

**ANNEXE 27.2 – ATTESTATION RELATIVE AUX RECOURS
ET RETRAITS - ACTE D'ACCEPTATION**

ATTESTATION RELATIVE AUX RECOURS ET RETRAITS (ARTICLE 4.2 DU MARCHE DE PARTENARIAT)

Il est précisé que les termes utilisés ci-après et commençant par une majuscule sont ceux définis comme tels dans le Marché de Partenariat en date du [●].

Je soussigné [Nom Prénom], agissant en qualité de représentant habilité de CAP EXCELLENCE, déclare avoir publié depuis au moins 4 mois et demi au BOAMP le [●] sous le numéro [●], au JOUE le [●] sous le numéro [●] [et sur son profil acheteur en date du [●]] un avis modificatif mentionnant la conclusion, les caractéristiques essentielles et les modalités de consultation, sous réserve des secrets protégés par la loi, de l'Acte d'Acceptation lié au Marché de Partenariat signé le [●].

Je certifie à ce jour que :

- les délais de retrait et de recours contre l'Acte d'Acceptation et/ou de l'un de ses actes détachables sont expirés et aucune décision de retrait de l'un ou plusieurs de ces actes ou contrats n'a été prise ; et
- CAP EXCELLENCE n'a pas connaissance, après avoir effectué les vérifications appropriées notamment auprès du greffe du Tribunal administratif compétent, de l'existence d'un recours (administratif ou contentieux) à l'encontre de l'Acte d'Acceptation et/ou de l'un de ses actes détachables.

A [●], le [●]

CAP EXCELLENCE

Par : [●]

Dûment autorisé aux fins des présentes